



Mémoire BAPE - Gestion résidus ultimes

Stéphane Boutin
1129 rue de Fontainebleau
Québec
Stephaneboutin1@outlook.com

Problématiques :

- Volume de déchets élevé pour les ménages.
 - o Déchets organiques (déchets alimentaires, déchets verts extérieurs)
 - o Déchets inorganiques (non-recyclables, non-compostables, non-réparables)
 - o Matières recyclables

- Les solutions de traitement de ces déchets sont pour la plupart archaïques et peu efficaces
 - o L'enfouissement : Déchets réguliers (alimentaires et inorganiques)

L'enfouissement est une pratique ancienne et peu innovante, voire stupide pour notre époque. L'enfouissement rend inutilisable de grand espaces et peu mener à la contamination de cours d'eau ou de la nappe phréatique. Les matières organiques en décomposition peuvent entraîner des écoulements d'eau chargés en nutriments (ex. : phosphate) pouvant ensuite se charger de métaux ou contaminants chimiques au contact d'autres déchets. Ces mêmes déchets peuvent aussi générer des dégagements de gaz lors de leur décomposition par les micro-organismes surtout dans des conditions anaérobies (absence d'oxygène). Du méthane, ayant un « effet de serre » bien supérieur au CO₂, ou du sulfure d'hydrogène, neuro-toxique et potentiellement mortel, peuvent alors être libérés.



Spectacle désolant du site d'enfouissement de Ste-Sophie. Pour rappel, nous sommes en 2021 et certains parlent de coloniser Mars...

- L'incinération : Déchets réguliers (alimentaires et inorganiques)

L'incinération, évidemment, peut rejeter de nombreux gaz dans l'environnement dépendamment des déchets brûlés.

- Le recyclage : Déchets « recyclables »

Le recyclage n'est pas en soit un mauvais principe mais la façon dont il est pratiqué actuellement rend cette approche inefficace. Tout d'abord, tout ce qui est recyclable n'est pas recyclé. Il suffit d'un seul élément non-recyclable sur un déchet pour faire en sorte qu'il ne sera pas recyclé. Par exemple, un contenant de mayonnaise Hellmann's. Le contenant lui-même et le couvercle sont recyclables. Cependant, la pellicule plastique recouvrant le contenant et faisant office d'étiquette ne l'est pas. Donc si cette pellicule n'est pas retirée avant de placer le contenant au recyclage, il sera rejeté, les employés des centres de tri ayant bien d'autre chose à faire que d'enlever chaque pellicule de chaque contenant de mayonnaise.

De plus, la plus grande partie des déchets recyclables sont emballés et envoyés à l'étranger pour être traités, autrefois en Chine et maintenant en Indonésie ou autres pays depuis que la Chine refuse les déchets du monde entier. Cette pratique est très hypocrite à mon sens. Le fait de recycler revient donc essentiellement à délocaliser le problème vers un autre pays que l'on exploite et à promener nos déchets sur des gigantesques porte-conteneurs aux 4 coins du globe. On recycle pour « sauver » l'environnement mais on crée un trafic monstre de porte-conteneurs géants et au final, ce qui n'a pas assez de valeur aux yeux de nos « sous-traitants » fini en grand feu de joie.



Mer de plastique importé d'occident en Asie du sud-est. Délocalisation du problème

- Le compostage : Déchets verts et alimentaires (certaines villes)

C'est un début.

Propositions

Cote de durabilité : Instauration d'un indice de durabilité afin d'aider les consommateurs à faire des choix plus responsables et stimuler les fabricants à concevoir des produits de meilleure qualité et contrer le phénomène de désuétude planifiée. Un bien qui a été conçu de façon à « briser » aurait une mauvaise cote et pourrait être surtaxé. De cette façon, les biens de mauvaise qualité pourraient être vendus à un prix similaire au même bien qui lui est de bonne qualité.

Exemple : Appliquer une pénalité (taxe) à un fabricant de téléviseur à écran plat qui place des condensateurs (une pièce sensible à la chaleur) ayant un faible « rating » de température juste à côté d'un dissipateur de chaleur (point chaud du téléviseur). Vu sur plusieurs modèle Samsung.

<https://www.fr24news.com/fr/a/2020/10/la-france-confronte-obsolence-programmee-a-la-cote-de-reparabilite.html> pour de l'inspiration.

Cote de réparabilité : Instauration d'un indice de réparabilité afin d'aider les consommateurs à faire des choix plus responsables et stimuler les fabricants à concevoir des produits de meilleure qualité, facilement réparables et contrer le phénomène de désuétude planifiée. De cette façon, les biens dont la conception fait en sorte qu'ils ne peuvent être réparés pourraient être vendus à un prix similaire au même bien (ou bien semblable) qui lui est réparable.

Exemple : Les balayeuses traîneau Dyson. La conception de ces balayeuses, en pièces collées ou fixées par l'intérieur, fait qu'il est impossible de les démonter pour réparation ou même pour leur nettoyage. Aussi, des biens montés avec des vis dont la tête fait en sorte que les outils couramment disponibles en quincaillerie sont inutilisables. Voir le site www.buymeonce.com pour des exemples.

Quartiers verts : Favoriser les projets de nouveaux quartiers ayant une optique « verte » comme La Cité Verte à Québec (<https://lacle.ca/cite-verte/>), qui collecte les déchets de son territoire, opère son propre incinérateur de quartier et qui, avec la chaleur produite, assure le chauffage et l'approvisionnement en eau chaude pour les résidents. Ce qui permet aussi de décharger le réseau d'Hydro-Québec.

Publicité : Bannir tout simplement les objets promotionnels qui sont presque tous de mauvaise qualité, le but étant essentiellement d'être le support d'un logo. Ils ne font que remplir les poubelles.

Exemple : Les jouets associés aux joyeux festins de MacDonald pour les enfants ou bien le contenu des Kinder Surprise (jouets à monter), tous deux ayant une durée de vie utile d'environ 10 minutes.

Incitatif d'achat : Inciter les gens à se munir d'équipements de traitement des déchets alimentaires en les aidant monétairement. Ce type d'équipement tient sur un comptoir et peut en quelques heures convertir les déchets de table en un engrais sec et diminuer le volume de ces déchets de 90%.

Exemple : L'appareil Tero (www.teroproducts.com) fabriqué au Québec



Éco-Centres : Mettre à dispositions des citoyens des éco-centres/déchetteries ayant de plus grandes capacités. Je demeure à Québec et les éco-centres auxquels j'ai accès ont une capacité ridiculement faible à gérer les déchets par rapport à la population desservie. Les espaces sont trop petits et les conteneurs sont constamment pleins. L'éco-centre de Lévis serait un bon modèle d'efficacité et de capacité. De plus, le site est auto-financé.

Par

Stéphane Boutilier

Stéphane Boutilier

21/05/14